

Solidaires

sur toute la ligne !



Bulletin de la fédération Sud/Solidaires des Transports Urbains et Inter-urbains

N°6 - Octobre 2022

Vous trouverez le **numéro 6 de Solidaires sur toute la ligne** qui reprend des informations fédérales et locales des équipes militantes SUD/Solidaires dans les Transports Urbains et Inter-urbains.

Des chauffeurs de bus ...

... à chasseurs de têtes

Les **décideurs**, qui depuis des années défendent la logique de la concurrence dans le secteur du Service Public des transports de voyageurs n'imaginaient peut-être pas que la réalité les rattraperait de manière aussi brutale.

En effet, depuis plusieurs semaines, **la pénurie de chauffeurs de bus ou de cars fait la une de l'actualité**. Sur quasiment tous les réseaux, la qualité de service est dégradée : services supprimés, intervalles interminables et véhicules bondés. La raison de cette pénurie de main d'œuvre est évidente : à force de rogner sur les « coûts » pour gagner des appels d'offres, les opérateurs ont rendu le métier rebutant. Qui veut travailler les week-ends et jours fériés en horaires décalés, avec des amplitudes considérables, pour un salaire de base autour des 1450 euros net ? Comme dirait l'autre, la question est vite répondue : personne.

D'un côté, le gouvernement s'apprête à détricoter l'assurance chômage, pour inciter les travailleurs « paresseux » à accepter n'importe quel emploi, y compris celui de chauffeur de bus ou de car. **De l'autre, les 3 grands opérateurs** (Kéolis, Transdev et RATP Dev) proposent à leurs salarié-e-s des « primes au CV ». Il leur est demandé de jouer les chasseurs de tête occasionnels. Pour un CV remis à

la direction, un agent RATP se voit offrir une prime de 150 euros par exemple. Distribuer des primes, cela ne leur coûte quasiment rien... mais nous savons pertinemment que ça n'est pas une solution.

Ce qu'il faut pour proposer aux usagers une bonne qualité de service, c'est sortir le Service Public de l'économie de marché, revaloriser les salaires, et diminuer la pénibilité en réduisant le temps de travail. **Cela passe forcément par la lutte. À nous de l'organiser.**



Retrouvez toutes les publications (tracts, bulletins d'informations, communiqués) de la fédération Sud/Solidaires des Transports Urbains et Interurbains sur la page fédérale du nouveau site de Solidaires en flashant le QR code ci-contre:

Matériel fédéral disponible

Les chasubles, drapeaux, et stylos aux couleurs de notre fédération sont disponibles. **N'hésitez pas à en commander, afin d'être visibles et identifiés pendant les grèves, les permanences syndicales ou en manif.**

La grève de l'automne 2021 à Transdev Île-de-France est encore dans toutes les mémoires, y compris celles des patrons. À Vulaines et Vaulx-le-Pénil, elle avait été particulièrement suivie, et les directions locales ne l'ont jamais digérée. Bien que l'engagement avait été pris d'abandonner toutes les poursuites et/ou procédures disciplinaires liées à la grève, **la répression continue, un an après la fin du conflit.**

À Vulaines, la direction avait déposé une plainte pour « dégradations » à l'encontre de Marcel (le prénom a été modifié). Conformément à l'engagement pris, la plainte a été retirée. Pour autant, cela ne signe pas la fin des problèmes pour le collègue, puisque le procureur a décidé d'instruire le dossier, en dépit du retrait de la plainte. La direction a beau argumenter qu'elle n'est plus partie prenante dans cette affaire, Marcel, lui, demeure sous la menace d'une condamnation. **Sud/Solidaires le soutient dans cette affaire, notamment en lui dépêchant un avocat et en organisant la mobilisation de soutien autour de Marcel.**

Conformément à l'accord de fin de conflit signé à Vaulx-le-Pénil, la direction a abandonné les procédures disciplinaires lancées pendant la grève. **Pour autant, elle n'a pas renoncé à sanctionner les animateurs de la grève.** C'est ainsi qu'un dossier à charge a été monté de toutes pièces à l'encontre de Laurent, contrôleur bien en vue pendant le conflit. Le 13 juin 2022, à l'occasion d'un contrôle inopiné, le collègue est testé une première fois aux stupéfiants. Selon l'agent de maîtrise responsable, le test salivaire « n'a pas fonctionné ». Matériel défaillant ou agent de maîtrise incompetent ? Toujours est-il que le test part à la poubelle. Un second test est pratiqué, qui s'avère positif au THC. Une demi-heure plus tard, le directeur en personne vient alors chercher notre collègue et lui demande de se soumettre à un troisième test.

Cette fois, il ne s'agit plus d'un test à résultat instantané, mais d'un procédé appelé « expertise ». Le test n'est pas pratiqué dans le local dédié, mais dans le bureau du directeur. Après de longues minutes de tâtonnements et de déchiffrement du mode d'emploi, il est demandé au collègue de conserver pendant 10 minutes un bâtonnet dans la bouche.

Passé ce délai, le bâtonnet est placé dans un sachet avec le premier test, celui qui avait été initialement jeté à la poubelle, et le tout est adressé, par courrier au laboratoire. Immédiatement après, le directeur notifie à Laurent le début de sa mise à pied à titre conservatoire. Stupeur du collègue, qui file immédiatement chez son médecin-traitant qui rédige une attestation indiquant que le traitement médical de Laurent peut perturber le résultat d'un test salivaire aux stupéfiants.

Dans la foulée, il se rend dans un laboratoire d'analyses médicales pour une prise de sang, dont la fiabilité ne laisse place à aucun doute (contrairement au test salivaire pratiqué par l'employeur). Le résultat est sans appel : négatif. Cela n'a pas empêché Transdev de licencier Laurent. Entre quatre yeux, un cadre a même déclaré à un représentant de la section Sud/Solidaires : « il a fait le malin pendant la grève, mais on a fini par l'avoir ». Le camarade a engagé, avec le soutien de Sud/Solidaires, une procédure aux prud'hommes en vue d'obtenir sa réintégration. La section a également organisé une collecte de solidarité, et l'a mis en relation avec un avocat spécialisé.



Double emploi

Les salaires insuffisants et les conditions de travail dégradées sont une réalité pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs des transports Urbains et Interurbains. Face à cette situation, les réactions sont diverses.

On parle beaucoup des collègues en burn-out, de ceux qui démissionnent, ou des opérateurs qui ont toutes les peines du monde à recruter. **Mais un autre phénomène, tabou, est causé par l'austérité salariale que nous** subissons : celui de cumuler deux emplois. Sauf que... Les conventions collectives, aussi bien que les statuts, interdisent aux salarié-e-s d'exercer une autre activité pouvant concurrencer celle de leur employeur. Malheureusement, pour beaucoup, la solution « de facilité » pour « arrondir les fins de mois », c'est de faire du VTC.

Bien évidemment, quand l'employeur, d'une manière ou d'une autre, est informé que l'un-e des ses salarié-e-s est dans ce cas, c'est le licenciement. C'est à dire, la double peine : pour avoir voulu compléter son misérable salaire de chauffeur de bus, on se retrouve au chômage. Souvent, dans un premier temps après le licenciement, le désormais « ex-salarié » va faire du VTC à

Double peine

plein temps, et gagner encore moins qu'avec son ancien salaire de chauffeur tout en travaillant beaucoup plus... Certain-e-s retrouvent par la suite un emploi en CDI, mais la plupart sont entraînés dans la spirale de la précarisation.

Ainsi, par exemple, chez Kéolis - Daniel Meyer, les salaires proposés sont parmi les plus bas de la profession en Île-de-France. Si cette année, la direction a « royalement » proposé une augmentation moyenne de 1,8% sur les salaires, ce dérisoire coup de pouce fait suite à trois années de strict gel des salaires (= 0%). Quant aux trois années précédentes, les revalorisations n'avaient jamais dépassé les 0,5% par an. Quand les camarades de la section Sud/Solidaires interpellent le directeur à propos des salaires, celui-ci leur répond que dans l'attente de l'attribution de la DSP 25, « toute revendication qui a un impact financier sur l'entreprise sera rejetée ».

On en revient donc encore et toujours à la racine du mal : le concurrence. Tant que le Service Public des Transports de voyageurs sera soumis aux lois de l'économie de marché, les patrons continueront de presser les salarié-e-s comme des oranges, c'est mécanique.

Schoolidaires

notre syndicalisme c'est ça aussi !

Le 23 septembre au soir, au bar la Mère Lachaise, à Paris, avait lieu la soirée de soutien à l'association Schoolidaires, organisée par JAM, l'appli solidaire.

L'évènement a fait le plein, et DJ Reeko a régalé les présents avec ses sons ragga et reggae. Pour chaque boisson consommée, **une partie du prix était reversée à l'association**, ce qui a permis de

récolter 600 euros de bénéfices répartis entre JAM et Schoolidaires.

Cela permettra à Schoolidaires de proposer aux jeunes suivis par l'association, **en plus des cours de soutien scolaire, des sorties** (musées, évènements sportifs, ou autres). Pour rappel, **Schoolidaires est une association de soutien aux mineurs isolés de la région parisienne**, lancée par des militant-e-s de Solidaires groupe RATP (voir bulletin n° 5), et désormais animée par des camarades d'horizons divers et variés.

Vous pouvez suivre l'actualité de l'association en **vous abonnant à la page Facebook de Schoolidaires**. Vous pouvez également soutenir l'association en faisant un don ; contactez la fédération SUD/Solidaires.



Le sous-effectif chronique impacte sévèrement la qualité de service. Quand moins de bus circulent, ils sont rapidement trop remplis, c'est mécanique. Des bus trop pleins, cela peut engendrer des situations conflictuelles, et un stress supplémentaire pour le chauffeur. Mais en cas d'incident, c'est la régularité qui est mise à mal. Autant, la charge peut être à peu près absorbée malgré quelques bus supprimés (*quand ceux qui circulent passent à intervalles réguliers*), autant cela devient impossible si la régularité n'est pas assurée. Et quand la régulation qui, comme la conduite, a subi d'importantes baisses d'effectifs, est débordée, **c'est très rapidement le chaos.**

Pour mettre en lumière cette problématique, **les militant-e-s de Sud TISSEO, à Toulouse, organisent régulièrement des opérations de « régulation autogérée ».** Avec leurs chasubles aux couleurs de la fédération, ils investissent un terminus, et, en s'appuyant sur leur connaissance

du réseau, ils ont, le temps d'une journée, pris la régulation en main. Résultat : des intervalles plus réguliers entre les bus et une charge mieux répartie (= amélioration de la qualité de service proposée aux usagers), et des temps de battement garantis pour les conducteurs (= moins de stress et de fatigue). Une opération qui démontre que c'est à l'exploitation qu'il faut embaucher.

À Sud/Solidaires, nous avons toujours dénoncé la logique qui consiste à créer sans cesse davantage de postes à l'encadrement (pour en faire bénéficier les copains) tout en déshabillant l'exploitation. La réalité nous donne aujourd'hui raison : ce ne sont pas les costard-cravates qui font tourner un réseau de transports. Au contraire, les technocrates à l'imagination débordante et autres « cost-killers » sont des parasites dont il faut se débarrasser. **Pour un Service Public de qualité, c'est sur l'expertise des agents de l'exploitation qu'il faut s'appuyer.**

Vie fédérale

Notre agenda militant

- ⇒ **Le 19 octobre, à partir de 13h00**, devant le Conseil des Prud'hommes de Compiègne (2, rue du Dahomey, 60200, Compiègne) : **Rassemblement de soutien à Marie-Séverine**, militante Sud/Solidaires et secrétaire du CSE de Transdev Picardie.
- ⇒ **Le 28 octobre, à partir de 09h30**, au 17 boulevard de la libération, 93200, Saint-Denis : **Réunion d'auto-formation.** L'objectif de cette réunion est de rassembler les militant-e-s de toutes les sections et de tous les syndicats afin que chacun-e puisse poser toutes les questions ayant trait à l'activité syndicale dans son entreprise : *disciplinaire, juridique, négociations, intervention en CSE, stratégie de syndicalisation, etc.*
Plusieurs membres du bureau seront présents pour animer la réunion, mais chacun-e pourra partager son expérience afin de donner de bonnes idées à l'ensemble des participant-e-s.
- ⇒ **Le 16 novembre, à partir de 10h00**, devant la Maison de la Chimie (28, rue Saint-Dominique, 75007, Paris) : **Rassemblement pour nos salaires et nos conditions de travail** (à l'occasion du congrès de la FNTV)
- ⇒ **Le 28 novembre, à partir de 09h30**, au 17 boulevard de la libération, 93200, Saint-Denis : **Assemblée Générale de la fédération.**

